

Regard sommaire

sur des initiatives régionales de stratégies d'innovation



Direction de la valorisation et du transfert
mai 2004

Regard sommaire

sur des initiatives régionales de stratégies d'innovation

**Direction de la valorisation et du transfert
mai 2004**

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
NOTE LIMINAIRE	3
CONTRIBUTION	4
PRÉSENTATION PAR RÉGION	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5
BAS-SAINT-LAURENT.....	6
CAPITALE-NATIONALE.....	8
CENTRE-DU-QUÉBEC	10
CHAUDIÈRE-APPALACHES	11
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	12
CÔTE-NORD	13
ESTRIE	14
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	15
LANAUDIÈRE	17
LAURENTIDES	18
LAVAL	19
MAURICIE	21
MONTÉRÉGIE.....	22
MONTRÉAL.....	23
NORD-DU-QUÉBEC	25
OUTAOUAIS	26
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	27
ACRONYMES	28
RÉGIONS PAR CODE DE RÉGION ADMINISTRATIVE	29

Note liminaire

Le lancement en 2001 de la Politique québécoise de la science et de l'innovation par le gouvernement du Québec ainsi que la publication par la suite, par le Conseil de la science et de la technologie du Rapport de conjoncture 2001 intitulé : *Pour des régions innovantes*, ont donné un nouvel élan aux instances régionales préoccupées par le rapprochement entre la production et l'utilisation des résultats de la recherche pour stimuler l'économie québécoise par l'accroissement de l'innovation dans les entreprises et organisations.

Au-delà des recommandations visant le déploiement de la Politique sur tout le territoire québécois et le développement des potentiels régionaux en matière de recherche et d'innovation, le Rapport de conjoncture présentait un portrait régionalisé d'une série d'indicateurs reflétant les forces, les opportunités et les créneaux les plus prometteurs pour assurer le développement régional. Il recommandait, par la même occasion, que les régions se dotent de nouveaux outils pour améliorer la connaissance du fonctionnement et des caractéristiques des systèmes régionaux d'innovation.

À l'instar d'une tendance encouragée par plusieurs nations, les instances gouvernementales ont apporté leur soutien aux acteurs régionaux pour assurer une meilleure compréhension des processus menant à l'innovation et pour faire le point sur l'état de la question. Ce soutien a permis, entre autres, la réalisation de bilans technologiques régionaux et de portraits sur l'innovation dans les entreprises, un projet pilote d'observatoires sur les systèmes d'innovation dans trois régions, la mise sur pied de tables régionales pour coordonner les actions en matière de recherche, de science, de technologie et d'innovation, le tout en parallèle avec la démarche des projets ACCORD.

Dans le cadre d'une activité spéciale du Congrès 2004 de l'ACFAS intitulée : « *Des indicateurs pour des stratégies régionales d'innovation au Québec* », le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), a cru utile de faire connaître les initiatives récentes ou en cours liées à la préparation de stratégies d'innovation dans les régions du Québec.

Un premier regard sommaire est donc porté sur chacune des régions. Même s'il n'est pas exhaustif, ce portrait illustre tout de même la diversité des actions menées pour stimuler la culture de l'innovation. Nous souhaitons qu'il serve de source d'inspiration pour des échanges entre tous les acteurs du système d'innovation et qu'il alimente la réflexion sur les indicateurs autant chez les producteurs de données que chez ceux qui les utilisent dans le but de mieux orienter leurs stratégies.

Dominique Dubuc, directeur

Direction de la valorisation et du transfert

Contribution

RÉGIONS	PERSONNES RESPONSABLES
Abitibi-Témiscamingue	Claude Phaneuf
Bas-Saint-Laurent	Ahcène Bourihane
Capitale-Nationale	Josée Gélneau
Chaudière-Appalaches	Alexandre Vézina
Centre-du-Québec	Rollande Legendre
Communauté métropolitaine de Montréal	Claude Béliveau et Claude Lévis
Côte-Nord	Alexandre Vézina
Estrie	France Garon
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Pierre Villeneuve
Lanaudière	France Garon
Laurentides	Claude Béliveau
Laval	Kina Konto
Mauricie	Rollande Legendre
Montréal	Claude Béliveau
Montréal	Kina Konto et Claude Lévis
Nord-du-Québec	Pierre Villeneuve
Outaouais	Claude Lévis
Saguenay—Lac-Saint-Jean	Claude Phaneuf
Coordination : France Garon, Direction de la valorisation et du transfert Collaboration : Gabriel Clairret, Direction du développement de la recherche Secrétariat : Danielle Boire, Direction de l'information stratégique et de la prospective	

Présentation par région

Abitibi-Témiscamingue

8

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est composée de cinq MRC regroupant 150 382 habitants (2001). La population est en régression de 3 % par rapport à 1991 et de 4 % par rapport à 1996. Pour la même période, la population autochtone a crû de 36 %.

L'industrie est essentiellement tournée vers l'exploitation des mines, des forêts et des ressources agricoles. Du côté des mines, la région mise sur la relance de l'exploration minière pour stimuler son économie au cours des prochaines années. Dans le cadre de la démarche ACCORD, les technologies associées aux mines souterraines ont été retenues à titre de créneaux leader.

La présence de nouveaux entrepreneurs spécialisés dans les secteurs de la machinerie, de la géomatique, de la télédétection et de la conception de logiciels, appuyés par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et les milieux de la recherche, constitue un atout majeur pour le développement d'un créneau d'excellence en technologie minière. L'UQAT constitue d'ailleurs le principal pôle de recherche scientifique et technologique de la région. On y trouve plusieurs unités de recherche principalement axées sur les ressources naturelles. On observe aussi une croissance importante des dépenses de R-D des entreprises qui passent de 8 M\$ en 1995 à 15,7 M\$ en 2000.

Un premier Plan d'action visant à favoriser le développement des activités scientifiques et technologiques en Abitibi-Témiscamingue a été préparé en mai 1996 sous la coordination du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT). Après un constat sur l'économie, le document identifie des pistes de solutions pour accroître les activités scientifiques et techniques. Certaines actions menées depuis ce temps découlent des constats du Rapport de conjoncture 2001, notamment l'installation des laboratoires en agroalimentaire et en foresterie durable. L'absence d'indicateurs de suivi et de performance ne permet pas d'évaluer la réelle progression du système régional d'innovation depuis la fin des années 1990.

L'exercice de révision du plan stratégique d'innovation a débuté en 2000 et s'est concrétisé en 2003 par la présentation d'un plan d'action aux différents intervenants de la région. La Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue (STAT) est responsable de la réalisation de la Stratégie d'innovation. Débuté en 2003, l'exercice doit se terminer au début de 2005. L'opération, au coût de 100 000 \$, est financée par le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, par le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue et par la Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour information sur la stratégie d'innovation, communiquer avec M. Denis Bois du Centre d'aide au développement technologique (CADT) au (819) 762-0971.

Bas-Saint-Laurent

1

Le Bas-Saint-Laurent se compose de 128 municipalités regroupées en huit MRC. Le territoire couvre une superficie de 22 404 km², soit 1,7 % de la superficie du Québec. Le recensement de 2001 évaluait sa population à 200 630 habitants. La ruralité constitue l'une des grandes caractéristiques du tissu socio-économique de la région alors que 52 % (recensement de 1996) de la population vit en territoire rural (3^e rang au Québec après la Gaspésie et la Côte-Nord).

Dans le but de faire du Bas-Saint-Laurent une région innovante, l'entente cadre 2000-2005 identifie l'innovation et la diversification économique comme l'un des six axes de développement prioritaire. Pour ce faire, la région cherche à créer un contexte favorable à l'innovation dans les entreprises en sensibilisant les différents intervenants à l'importance de l'innovation comme moteur de développement. Les institutions, les agents de développement, les organismes financiers ont tous un rôle à jouer en matière d'innovation.

En novembre 2001, la région a mis en place une Table de travail composée de représentants du milieu des affaires, de centres de recherche, d'institutions d'enseignement et de ministères ayant une vocation économique, afin de coordonner les actions en matière d'innovation.

Pour connaître les besoins en innovation des entreprises, une large enquête effectuée en 2002 par le ministère de l'Industrie et du Commerce (aujourd'hui MDERR) a ciblé l'aide aux entreprises, la révision des programmes gouvernementaux, le support à l'innovation, le financement, la promotion de la région et les infrastructures. Elle a été suivie d'une consultation régionale de Développement économique Canada réalisée dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada. Cette consultation a donné lieu à des propositions stratégiques dans quatre secteurs : le développement du savoir, le développement de compétences, le développement du milieu de l'innovation et l'appui de la collectivité à l'innovation.

Pour supporter le processus d'innovation, la région du Bas-Saint-Laurent compte sur de nombreux atouts :

- dans la foresterie, une entente spécifique d'environ 70 M\$ sur cinq ans a été signée le 10 mai 2001 et porte sur l'amélioration de la connaissance, la diversification industrielle et l'aménagement de la ressource. La région peut compter sur l'expertise, entre autres, d'un observatoire de la foresterie, d'une chaire de recherche en foresterie à l'UQAR, d'un centre de recherche en 2^e et 3^e transformation de bois (SEREX) et d'un centre d'expertise et de transfert technologique en acériculture.
- dans le secteur maritime, la région abrite la plus forte concentration d'institutions publiques de savoirs scientifiques et techniques et de ressources humaines de langue française au Canada. Le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie québécoise de développement des ressources, sciences et technologies marines pour les régions du Québec maritime appelée « Plein cap sur la mer ». Dans la foulée de cette stratégie, divers projets ont été réalisés avec la participation des instances gouvernementales dont, notamment, le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), le Centre interdisciplinaire en cartographie des océans (CIDCO), le projet de banc d'essai en technologies marines de la Technopole maritime du Québec et le projet de recherche d'Océanova. Le Bas-Saint-Laurent est reconnu co-leader du créneau marin dans le cadre du projet ACCORD.

Bas-Saint-Laurent (suite)

- la région possède des entreprises d'envergure internationale telles Telus Québec, Bombardier et PremierTech. Le secteur de la tourbe, dans lequel travaille cette dernière est reconnu d'ailleurs comme deuxième créneau dont le Bas-Saint-Laurent est leader au niveau du Québec.
- le secteur agroalimentaire est également prometteur avec la présence de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière (ITA) et le récent investissement du gouvernement du Québec dans la création d'un incubateur pour les entreprises de transformation alimentaire. Cette nouvelle infrastructure sera confiée au Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ).

Pour animer le système d'innovation et mettre en synergie toutes les ressources, la Conférence régionale des élus (ancien CRCD) a mis en place une structure autonome soit le Réseau d'innovation et de développement économique (RIDE). Cette nouvelle entité va également administrer un observatoire en recherche, science et technologie puisque la région a été retenue par le MDERR pour un projet pilote. Pour financer cette structure, la CRÉ, Développement économique Canada et le MDERR ont contribué pour 210 000 \$ par an pour une période de deux ans.

Pour information, communiquer avec M. Gilles Gagnon de la Conférence régionale des élus (CRÉ) au (418) 724-6440, poste 23.

Capitale-Nationale

3

D'une superficie de 19 312 km², la région de la Capitale-Nationale compte une population de 638 917 habitants (recensement 2001). Elle regroupe la Ville de Québec, six municipalités régionales de comté et une communauté autochtone.

Depuis janvier 2002, la Ville de Québec, les municipalités des MRC de la Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans et de la Jacques-Cartier ainsi que la Ville de Lévis forment la nouvelle Communauté métropolitaine de Québec. À noter que la Ville de Lévis fait partie de la région de Chaudière-Appalaches.

La région de la Capitale-Nationale est marquée par la présence de territoires ruraux en périphérie immédiate d'une zone métropolitaine urbaine.

Depuis quelques années, la région de la Capitale-Nationale a entrepris un important mouvement de diversification économique sous l'impulsion notamment de la première Stratégie de diversification économique de la Capitale-Nationale adoptée en 1998.

Stratégie de diversification économique

Essentiellement, dans cette région fortement marquée par la culture institutionnelle, le défi proposé par la stratégie de diversification économique est de créer une nouvelle dynamique régionale autour de la création d'emplois, en faisant émerger une plus grande culture entrepreneuriale.

Plusieurs actions récentes portant sur le potentiel de développement des entreprises de la nouvelle économie et de l'industrie manufacturière traditionnelle ont été réalisées en vue de ce renouvellement.

En 2002, le Bureau de la Capitale-Nationale (BCN) demande à la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM) de déposer quatre profils sectoriels technologiques traçant l'inventaire de leur offre ainsi que des fiches signalétiques identifiant la dynamique et les avantages comparatifs des filières s'y rattachant. Les secteurs et filières visés sont : technologies de l'information (optique-photonique, géomatique, multimédia et logiciels, services informatiques, électronique), biomédical (biopharmaceutique, équipements médicaux, nutraceutiques et aliments fonctionnels), technologies de l'environnement et nouveaux matériaux (la plasturgie).

En 2002 et 2003, deux exercices de consultation ont été réalisés constituant les premiers volets d'une réflexion globale sur le renouvellement de la stratégie de diversification économique de la région de la Capitale-Nationale :

- en avril 2002, le BCN et la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain (CCIQM), en collaboration avec la SPEQM, organisent le XI^e Forum économique intitulé *Lumière sur l'avenir - Volet 1 - Nouvelle économie*. À cette occasion, les fiches signalétiques sont distribuées et les entrepreneurs technologiques sont invités à faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins.
- le 23 avril 2003, le BCN et la CCIQM organisent le XII^e Forum économique intitulé *Lumière sur l'avenir - Volet 2 - Secteur manufacturier*. Les manufacturiers sont invités à identifier les freins et les moteurs à leur épanouissement et à trouver des solutions afin que l'industrie manufacturière se développe dans la région.

Capitale-Nationale (suite)

Création d'une nouvelle organisation stratégique en développement économique

En janvier 2003, une nouvelle organisation est créée par la fusion de quatre organismes majeurs de la région : la SPÉQM, Émergence Entrepreneur (incubateur managérial), le GATIQ Technorégion Québec Chaudière-Appalaches et la Cité de l'optique.

Nommée PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, elle a comme mission d'amener la zone économique Québec Chaudière-Appalaches à atteindre une position compétitive sur la scène internationale et à accroître sa richesse collective.

Depuis sa création, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a travaillé à l'élaboration d'une planification stratégique dont les sept orientations ont fait l'objet d'un lancement officiel le 27 janvier 2004 : exercer un rôle de catalyseur des efforts de développement économique; catalyser les efforts dans des secteurs ciblés; stimuler la culture entrepreneuriale et le développement d'une pensée stratégique; favoriser l'ouverture et les occasions d'affaires sur les marchés internationaux; améliorer les conditions propices à l'innovation et aux transferts technologiques; soutenir l'amélioration de la compétitivité des entreprises; bâtir une organisation en mesure de réaliser la stratégie.

Des plans d'action stratégiques sont actuellement en élaboration pour chacune des filières ciblées. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec les partenaires financiers (Ville de Québec, Bureau de la Capitale-Nationale, Développement économique Canada), les entrepreneurs, les ministères sectoriels, les universités ainsi que d'autres organismes de développement économique.

Pour information, communiquer avec PÔLE Québec Chaudière-Appalaches au (418) 681-9700 ou sur Internet à www.pole-qca.ca.

Centre-du-Québec

17

La nouvelle région du Centre-du-Québec a été officiellement créée le 30 juillet 1997. Située à mi-chemin entre Montréal et Québec, elle couvre une superficie de 6 980 km². Elle compte cinq municipalités régionales de comté, 84 municipalités et deux communautés autochtones. La zone rurale couvre près de 94 % de l'ensemble du territoire.

L'industrie bioalimentaire joue un rôle important dans l'économie de la région. Un Forum agroalimentaire y a été tenu en 1998 suivi d'un Forum mi-parcours en 2002 dont découle le Plan d'action 2003-2006 pour le développement de l'agroalimentaire du Centre-du-Québec. Parmi les secteurs prometteurs : la canneberge qui devrait connaître encore un essor; la fromagerie avec des fromages de spécialité et de nouveaux produits glacés; le biologique avec les céréales et les produits laitiers; les petits fruits; ainsi que les secteurs caprin et ovin.

Quant au domaine acéricole, le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (ACER) a déménagé dans de nouveaux locaux mieux adaptés aux besoins de l'industrie acéricole. Le financement de la construction provient en grande partie du Programme d'aide au financement des infrastructures du MDERR soit un montant de 940 000 \$ complété par une contribution de 100 000 \$ du CRCD-CQ et de 200 000 \$ de différents partenaires. La station pourra ainsi mieux répondre aux attentes exprimées depuis longtemps par le milieu, telles que des recherches plus approfondies à l'égard de la ressource, des travaux destinés à faciliter la commercialisation des produits acéricoles et le transfert technologique.

Le Centre-du-Québec a participé à la démarche régionale du Projet d'action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD). L'entente de principe a été signée le 24 novembre 2003. Six créneaux ont été identifiés :

- fournisseurs et équipementiers pour véhicules commerciaux, véhicules spéciaux et produits récréatifs;
- technologies et systèmes logistiques de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles industrielles et municipales;
- meubles et bois ouvré;
- transformation de produits laitiers (productions fromagères);
- textiles techniques;
- papiers décors et papiers spécialisés.

La région compte deux Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) : Musilab, affilié au Cégep de Drummondville offre une expertise en musique et en son à l'aide de logiciels spécialisés ainsi qu'une formation en enseignement musical assisté par ordinateur; EQMBO, affilié au Cégep de Victoriaville offre des services de consultation, de formation et d'aide technique destinés aux entreprises des secteurs du meuble et du bois ouvré.

Il n'y a ni université ni constituante sur le territoire du Centre-du-Québec. Il existe toutefois des ententes entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et les cégeps de Victoriaville et de Drummondville.

Pour information, communiquer avec M. Jean-Claude Montplaisir du Carrefour de développement recherche et innovation à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec au (819) 478-1717.

Chaudière-Appalaches

12

D'une superficie d'environ 15 200 km², la région de Chaudière-Appalaches compte une population d'un peu plus de 390 000 habitants, répartie en quelque 136 municipalités regroupées en neuf MRC et un pôle régional à Lévis.

Principalement rurale, la région de Chaudière-Appalaches possède une économie qui s'appuie sur le prélèvement et la transformation de ressources naturelles : une agriculture régionale forte, une importante activité forestière en contexte de forêts principalement privées. Son économie régionale est marquée par une remarquable empreinte manufacturière. Royaume de la PME et marquée par son volet entrepreneurial, la région de Chaudière-Appalaches est fort bien représentée dans le bois et le meuble, l'alimentation, le textile et le vêtement, les produits métalliques, la plasturgie, la machinerie et le matériel de transport.

Chaudière-Appalaches affiche un taux de chômage historiquement parmi les plus faibles au Québec.

La réalisation en cours d'un bilan en innovation technologique est la première étape d'un processus visant l'élaboration d'un plan d'action régional en matière d'innovation. La Table innovation du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) souhaite donner le moyen aux organismes de développement socio-économique et aux entreprises de la région de se doter d'une vision de développement en matière d'innovation. Le projet démarré en septembre 2003 consiste à réaliser un bilan technologique et à formuler des propositions d'intervention en matière d'innovation. Un rapport est attendu à l'automne 2004.

La Table innovation du CRCD de Chaudière-Appalaches compte plus de 25 membres, dont des organismes de développement économique (incubation, financement, exportation, *coaching* technologique), des centres collégiaux de transfert de technologie, des institutions d'enseignement, des centres locaux de développement, des ministères, etc.

Le projet de Bilan technologique et de propositions d'intervention en matière d'innovation a pour objectifs de :

- faire le portrait (descriptif) de la région et traduire les forces, les faiblesses, les menaces et les perspectives par filières reconnues dans le Plan stratégique régional 2002-2007 ainsi que celles des secteurs émergents;
- préciser les pratiques d'affaires en innovation et vérifier leur pertinence pour la région;
- proposer des pistes d'intervention pour les cinq prochaines années afin d'accélérer le développement de l'innovation dans la région.

Cette étude de 144 000 \$ est financée par Développement économique Canada, le MDERR, Emploi-Québec et le Conseil régional de développement de Chaudière-Appalaches.

Pour information sur la Table innovation, communiquer avec M. Martin Vaillancourt de la Conférence régionale des élus (CRÉ) au (418) 248-8488.

Communauté métropolitaine de Montréal

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a été créée en juin 2000 par le gouvernement du Québec, à la suite des fusions municipales de la grande région de Montréal et de la redéfinition du modèle de gouvernance régionale. Cet organisme de coordination, de planification et de financement, assume, depuis janvier 2001, un ensemble de responsabilités sur un territoire qui correspond essentiellement à la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR).

Ce territoire regroupe 63 municipalités locales. En outre, il recoupe, en totalité ou en partie, cinq régions administratives (Montréal, Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides) et 14 municipalités régionales de comté. L'on y dénombre 3,4 millions d'habitants, soit 45 % de la population du Québec. Le poids économique du territoire de la CMM représente environ 10 % du PIB canadien et était estimé à 98,5 MM\$ en 2001 (exprimé en dollars constants de 1997).

Sur le plan métropolitain, plusieurs organismes travaillent à mesurer, développer et consolider l'innovation sur le territoire. Par exemple, Montréal TechnoVision (fusionné en 2003 avec Montréal International) produit annuellement des indicateurs de performance des principaux secteurs d'activités scientifiques et technologiques et auxquels le MDERR participe financièrement depuis l'année 2002.

Montréal International fait de même pour d'autres grappes industrielles (aérospatial, sciences de la vie, télécommunications, technologies de l'information, agroalimentaire, logistique et distribution). Quant à la CMM, dans le cadre de ses responsabilités, elle a déjà produit un énoncé de vision et produira une stratégie en matière de développement économique pour la métropole au cours de la prochaine année. Dans son document de consultation *Vision 2025*, produit en 2003, la CMM insiste sur la nécessité de bien positionner la métropole dans les créneaux dynamiques et stratégiques de la nouvelle économie.

Au cours de 2002-2003, un comité technique, composé de représentants de la CMM, du MAMSL, du MDERR et de la SGF, a été mis sur pied pour identifier les créneaux d'excellence du territoire métropolitain. Cette démarche qui soumet à l'analyse quinze créneaux, correspond à l'équivalent de la première phase du projet ACCORD et tient compte des trois régions administratives (Montérégie, Lanaudière et Laurentides) impliquées dans ACCORD. Un comité directeur, regroupant la CMM, le MDERR et le MAMSL, supervise et approuve ces travaux dont les conclusions seront soumises à des représentants du milieu (élus et leaders économiques provenant des milieux industriel, gouvernemental et universitaire) pour validation et sélection finale des créneaux stratégiques.

Par ailleurs, la CMM, en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Industrie Canada et le MDERR, travaille actuellement à la définition d'une table métropolitaine de l'innovation. Le projet est au stade des discussions préliminaires.

Pour information sur la Table régionale d'innovation, communiquer avec le Service de développement économique de la CMM au (514) 350-2550.

Côte-Nord

13

Deuxième plus vaste région du Québec, la Côte-Nord s'étend sur 1 280 km et couvre le quart de la superficie de la province (328 693 km²). Deux pôles urbains, soit Baie-Comeau et Sept-Îles, abritent 50 % de la population régionale, soit environ 25 000 habitants chacun. La population de la Côte-Nord est répartie dans cinq MRC, un territoire partiellement municipalisé (la Basse Côte-Nord) et neuf réserves autochtones.

L'activité économique de la Côte-Nord repose principalement sur l'exploitation et, dans une moindre mesure, sur la transformation de ses richesses naturelles. Pour la majorité des localités de la région, la base de l'activité économique est étroite, revêt souvent un caractère saisonnier et repose sur un seul secteur. Les mines, la forêt, l'énergie hydroélectrique, l'exploitation des ressources fauniques et halieutiques et la transformation de l'aluminium constituent la base historique de la structure économique. Il est important de noter qu'avec à peine 1,5 % de la population québécoise, la Côte-Nord produit 31 % de tout l'aluminium au Québec, 28 % des expéditions minérales, 27 % de l'énergie électrique, 22 % des valeurs de pêche et 15 % des produits forestiers de la province.

L'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) a mis sur pied, en janvier 2003, la Table innovation Côte-Nord dont le mandat est de stimuler et favoriser une culture de l'innovation dans la région.

Cette table a pour objectif de permettre à tous les intervenants touchant de près ou de loin à l'innovation :

- de coordonner leurs efforts;
- de créer un réseau d'échange;
- de partager leurs expériences, leurs bons coups, leurs difficultés;
- de partager des renseignements stratégiques;
- de faire la promotion de l'innovation dans la région.

Plusieurs actions sont envisagées par les partenaires de la Table innovation Côte-Nord :

- créer un répertoire des intervenants en innovation sur la Côte-Nord;
- instaurer une journée sur l'innovation : colloque, forum, séminaire;
- stimuler le réflexe réseau aussi bien pour les intervenants que les entreprises;
- réaliser un bilan technologique;
- stimuler la mise en place d'activités de veille disponibles au profit des PME;
- promouvoir les transferts technologiques entre les établissements de formation de la région et les PME.

La Table innovation Côte-Nord compte plus de 25 membres dont : ADRIQ, Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) Côte-Nord, Carrefour R-D Forestier, CÉGEP (2), Centre aquacole de la Côte-Nord, Centre de recherche Les Buissons, Centres locaux de développement (CLD) (3), Centre national de recherches du Canada (CNRC), PARI, CORPEX, CQRDA, CRD Côte-Nord, Développement économique Canada (DEC), Fonds régional de solidarité, Innovatech régions ressources, Investissement Québec, ministères provinciaux (5), SADC (3), Services d'actions entrepreneuriales, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Pour information sur la Table innovation, communiquer avec M. Luc Gagnon, du Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) au (418) 962-4440.

Estrie

5

D'une superficie de 10 127 km² et avec une population d'un peu plus de 290 000 habitants, la région de l'Estrie compte sept MRC et la ville-centre, Sherbrooke, représente une portion importante de la population (près de 50 %). On retrouve à Sherbrooke plusieurs acteurs de l'innovation : universités, cégep, firmes de capital de risque, entreprises technologiques, etc.

Deux études¹ commandées par le Groupe pour l'avancement technologique de l'Estrie (GATE) ont permis, dès 1998, de dresser un portrait de la situation et de proposer certaines pistes d'action en matière d'innovation et de développement technologique. Une commission portant sur ces thèmes (la Commission sur le développement technologique et l'innovation) a été constituée sous la responsabilité du CRD. On y retrouve l'ensemble des acteurs du système d'innovation régional.

Dans sa planification stratégique 1999-2004, la région a été la première à adopter un axe de développement sur le transfert technologique et l'innovation. Cela a inspiré plusieurs secteurs d'activité (agroalimentaire, bois, etc.) qui ont concrétisé cet axe dans leur planification stratégique.

La région de l'Estrie a été retenue par le MDERR (alors ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie) pour un projet pilote d'Observatoire sur le système régional d'innovation et la Commission sur le développement technologique et l'innovation du CRD agit comme comité de pilotage.

L'Observatoire est un élément mobilisateur pour les acteurs régionaux en matière d'innovation et il constitue l'amorce d'un exercice de prospective afin d'identifier les perspectives de développement pour l'Estrie en 2020, d'autant plus que la région a demandé au gouvernement d'être reconnue comme 3^e pôle technologique du Québec, lors du Rendez-vous des Régions tenu en 2002.

Cette démarche fait suite à un forum sur l'innovation, tenu le 30 octobre 2003, et organisé par la Commission sur l'innovation et le développement technologique en collaboration étroite avec l'Observatoire. Le thème du forum était : « Quels sont les défis du développement d'un système régional d'innovation dynamique ? » Cette journée a été très fructueuse et les membres de la Commission ont l'intention de tenir un forum annuel autour de la thématique du système d'innovation.

Le Pôle universitaire composé de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Bishop, du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke, du Collège de Sherbrooke et du Collège Champlain, est un élément prépondérant du système d'innovation estrien. Toutefois, les acteurs du développement économique demeurent préoccupés par les liens plus soutenus à établir entre les entreprises et le milieu de la recherche institutionnelle.

Le choix des créneaux pour le projet ACCORD est à confirmer (les participants au comité auraient souhaité inclure tous les pans de la diversité estrienne). Les créneaux proposés sont : matériel de transport et composantes, transformation du bois d'apparence et composites, bio-industries environnementales, génie de l'information et biotech-santé.

Pour information, communiquer avec M. Edwin Bourget, vice-recteur à la recherche, Université de Sherbrooke et président de la Commission sur le développement technologique et l'innovation ou avec M. Alexandre Bourque-Viens de l'Observatoire sur le système régional d'innovation de l'Estrie au (819) 563-1911 poste 227.

¹ *L'innovation de produits et de procédés de fabrication dans les entreprises manufacturières de l'Estrie*, Réjean Landry, septembre 1998 et *Le système régional d'innovation de l'Estrie*, Richard Nimijean, novembre 1998 (www.gate-estrie.ca).

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

11

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 97 000 habitants sont répartis dans cinq MRC et une municipalité tenant lieu de MRC (Îles-de-la-Madeleine). La population est établie surtout le long du littoral de la péninsule gaspésienne.

Cette région fait partie du Québec maritime avec les régions de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent. Cette appartenance leur confère une communauté d'intérêt sous-tendant la Stratégie québécoise de développement des ressources, sciences et technologies marines *Plein cap sur la mer* et visant le renforcement du réseau d'innovation et le soutien au pré-démarrage d'entreprises. Fruit de l'initiative du MDERR et du MAPAQ, elle fut lancée par le gouvernement le 10 juin 2002.

Les entreprises de la région sont largement concentrées dans les secteurs de faible technologie et de faible intensité de savoir. Des actions de consolidation et de diversification de l'économie sont prévues dans l'Entente cadre de développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2000-2005. Elles sont axées sur une économie à valeur ajoutée au plan de la fabrication industrielle et du développement des compétences et de l'expertise régionale.

Le gouvernement du Québec et la région ont convenu d'engagements mutuels pour développer trois créneaux dans le cadre du projet ACCORD : les ressources, sciences et technologies marines, le récréotourisme santé-nature et l'éolien. Un quatrième secteur est en évaluation : celui des produits forestiers à valeur ajoutée (sapin et peuplier faux tremble).

Les acteurs institutionnels et publics en recherche-développement et en transfert technologique de la région œuvrent principalement dans le créneau marin. La région maintient aussi des collaborations étroites avec des institutions de recherche de la région du Bas-Saint-Laurent telles que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et l'Institut Maurice-Lamontagne. L'interaction est forte entre les acteurs de ce créneau : le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière (centre collégial de transfert technologique, CCTT) du Cégep de la Gaspésie et des Îles, les centres de recherche du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (Centre aquacole marin de Grande-Rivière, Centre technologique des produits aquatiques à Gaspé et Station technologique maricole des Îles-de-la-Madeleine) et la Société de développement de l'industrie maricole.

La région développe une stratégie globale de positionnement de l'industrie éolienne à travers les actions du Technocentre éolien qui regroupe les forces du milieu en formation, recherche-développement, transfert technologique et des entreprises. Une initiative émerge en R-D et transfert technologique dans laquelle sont associés le cégep de la Gaspésie et des Îles, l'UQAR (Groupe éolien), l'École de technologie supérieure (ÉTS, aérodynamisme), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC, CIGELE sur le givre) et des entreprises du domaine de l'éolien.

Dans la région, le développement du réseau de l'innovation se réalise par secteur d'activité. Le MDERR est associé aux secteurs éolien et marin. Pour le secteur éolien, il est en soutien technique dans l'attente d'une définition précise des besoins. Toute initiative dans ce secteur verra à mobiliser les chercheurs en réseau afin de tirer partie de l'expertise développée au sein des groupes de recherche dont le sujet est pertinent aux acteurs de la filière.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (suite)

Pour le secteur marin, il s'agit de soutien financier à des projets d'implantation de centres de R-D, de transfert et de diffusion : le Carrefour national de l'aquaculture et des pêches de Grande-Rivière et le Centre de transfert et de sélection des salmonidés (R-D et transfert).

Ces initiatives visent à créer un environnement favorable au développement et à la création d'entreprises en faisant la promotion des carrières de ce secteur et en associant les entreprises à la résolution des verrous technologiques propres au domaine.

Lanaudière

14

La région de Lanaudière fait partie des régions centrales du Québec. D'une superficie de 15 543 km², elle compte une population d'un peu plus de 405 000 habitants, répartie en 59 municipalités et regroupées en six MRC et une réserve autochtone. Les MRC du sud (L'Assomption et Des Moulins) qui font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont connu, au cours de la décennie, une croissance démographique supérieure à la moyenne du Québec.

La région accuse un certain retard en matière d'innovation par rapport aux autres régions du Québec et elle est prête à fournir les efforts nécessaires pour améliorer son positionnement relatif. Des données récentes indiquent tout de même une augmentation de 26 % des dépenses de R-D industrielles entre 1995 et 2000 et de 8 % de l'investissement en machines et équipements entre 1998 et 2002. On observe aussi que les entreprises de cette région, très majoritairement des PME, sont issues d'une grande variété de secteurs d'activité.

Une volonté très nette de faire évoluer positivement la situation anime dorénavant les intervenants en développement économique. Ainsi, une étude¹ sur les créneaux d'excellence de la région a été réalisée en 2002 (résultats : portefeuille de créneaux engageant toutes les MRC). Cette étude commandée par Lanaudière économique, au coût de 44 000 \$, a été financée par le MDERR, les CLD, le CRD, Emploi-Québec et la SADC.

Aussi, à la demande de divers intervenants en développement économique, une recherche² a été réalisée en 2003 sur l'innovation dans les entreprises manufacturières de la région (simultanément avec les régions de Laval et des Laurentides et financée en grande partie par DEC). Cette étude a confirmé les lacunes de Lanaudière en matière d'innovation.

Parallèlement à cette dernière étude, le Réseau pour l'avancement de l'innovation dans Lanaudière (RAIL) a été constitué, en juin 2003, en vue de développer une stratégie d'innovation et un plan d'action pour la région. Tous les groupes concernés par le développement technologique et l'innovation participent au RAIL. Les ressources embauchées pour concrétiser la démarche sont à l'œuvre et des actions devraient être réalisées dès l'automne 2004. L'opération, au coût de 45 000 \$, est financée par le MDERR, Entre-Preneurs Lanaudière et DEC pour une période de six mois environ. Une deuxième phase est envisagée.

Pour information sur le RAIL, communiquer avec M^{me} Sabrina Couture de la Direction régionale de Lanaudière du MDERR au (450) 752-0858.

¹ *Identification des créneaux d'excellence : Région de Lanaudière*, Francine Rivard, septembre 2002.

² *Étude sur l'innovation dans les entreprises de Laval, Laurentides et de Lanaudière : Bilan et recommandations*. Par Réjean Landry, Nabil Amara, Université Laval, mai 2003.

Laurentides

15

La région des Laurentides compte sept MRC et un important territoire ayant statut de quasi-MRC : Ville de Mirabel. La population de la région était de 485 000 en 2002 et, selon le scénario de référence de l'ISQ, devrait croître de 25 % d'ici 20 ans. Selon ces prévisions, la région connaîtra la plus forte croissance démographique du Québec. La moitié de la population est concentrée dans les Basses-Laurentides, à l'intérieur de la zone couverte par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le matériel de transport constitue un pôle technologique principal pour la région. Plusieurs centres concernent ce secteur : l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) a été créé à Saint-Jérôme et est venu s'ajouter aux infrastructures publiques de transfert technologique existantes, le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et le Centre d'innovation en microélectronique du Québec (CIMEQ). Le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) vient d'autoriser un investissement de 2 M\$ en infrastructures pour deux des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

La démarche ACCORD¹ a permis d'identifier quatre créneaux d'excellence pour la région des Laurentides : tourisme de villégiature quatre saisons; utilisation et transformation de la forêt mixte (produits à valeur ajoutée); aliments et mets préparés; transport terrestre avancé.

À l'échelle du Québec, la région occupe le 5^e rang en termes de R-D industrielle en 2001. Il faut néanmoins constater la faible présence d'infrastructures de R-D gouvernementale et universitaire sur le territoire. La région veut combler cette lacune et développer ses liens avec l'extérieur et sa capacité propre en R-D.

Le Plan stratégique régional des Laurentides (2000-2005) vise, entre autres, à augmenter la part de l'économie du savoir en misant sur la haute technologie et l'innovation. Plusieurs initiatives en cours vont en ce sens, telles que : le projet de consolidation et développement du Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM); le projet de création d'un Réseau d'innovation en transport écologique (RITÉ); le projet d'infrastructure de l'Institut du transport avancé du Québec (projet annoncé au coût de 6,2 M\$ financé par la FCI et le MDERR); la Table régionale d'innovation; les fonds consacrés à l'innovation par la région-ressource Hautes-Laurentides.

La Table régionale d'innovation est une initiative partagée par plusieurs acteurs dont Développement économique Canada, le MDERR, le Centre d'aide aux entreprises des Basses-Laurentides, Emploi-Québec, le CNRC et le CRDL. La mise sur pied de cette instance de coordination et d'initiative en innovation a fait suite à la publication, en 2003, des résultats d'une étude² portant sur l'innovation dans les entreprises manufacturières des régions Laval-Laurentides-Lanaudière.

Pour information sur la Table régionale d'innovation, communiquer avec M. François Archambault du Centre d'aide aux entreprises des Basses-Laurentides au (450) 432-4455.

¹ Accord concerté de coopération régionale de développement, un projet initié par le gouvernement Landry, poursuivi par le gouvernement Charest et visant la reconnaissance mondiale de créneaux d'excellence pour les régions.

² *Étude sur l'innovation dans les entreprises de Laval, Laurentides et de Lanaudière : Bilan et recommandations*. Par Réjean Landry, Nabil Amara, Université Laval, mai 2003.

Laval

13

La Ville de Laval a été créée en 1965 par la fusion de treize anciennes municipalités situées sur l'île Jésus et la municipalité des Îles de Laval. Avec une population de 360 000 habitants sur 245 Km², Laval est la troisième ville en importance au Québec après Montréal et Longueuil. Elle fait partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Son économie repose principalement sur trois axes d'excellence : l'agroalimentaire, les biotechnologies, les technologies de l'information. Laval compte aussi sur un secteur industriel fort. Pour optimiser le développement économique, la Ville de Laval a créé Laval Technopole en 1995. Cet organisme est une structure de concertation pour les entreprises de son territoire. Il renforce le rapprochement et la collaboration entre les acteurs de la haute technologie liés principalement aux domaines de la santé, des technologies de l'information et de l'horticulture. Laval est reconnue pour son grand parc scientifique et de haute technologie, son Centre québécois d'innovation en biotechnologie, ainsi que pour la Cité de la biotechnologie et de la santé humaine du Montréal métropolitain (plus de 75 entreprises des sciences de la santé sont situées sur l'île de Laval ainsi que des centres de recherche, des laboratoires et une forte concentration de compagnies pharmaceutiques).

Au printemps 2003, les principaux intervenants en développement économique ont commandé une étude sur l'innovation dans les entreprises manufacturières de la région. Comme suite aux résultats de cette étude, le Comité directeur innovation en entreprise de Laval (CDIEL) a été créé dans le but de :

- créer des conditions favorables à l'émergence d'une culture d'innovation pour la région;
- mettre en œuvre des initiatives pour stimuler et soutenir les entreprises ayant de faibles retombées d'innovation à initier ou à réussir des projets de plus grande envergure;
- mettre en œuvre des initiatives afin d'amener les entreprises à fortes retombées d'innovation à améliorer la qualité, réduire les coûts de conception et les délais, à valoriser l'utilisation de connaissances de meilleures pratiques d'innovation et à collaborer avec d'autres entreprises pour la réussite de leur projet;
- cibler et harmoniser les efforts, les initiatives et les programmes de soutien à l'innovation par groupes d'intérêts et groupes d'entreprises;
- développer des stratégies communes d'intervention à l'innovation avec l'adhésion des dirigeants d'entreprises, en collaboration avec les partenaires, dans le but d'accroître la compétitivité et les bénéfices des sociétés participantes au projet et les retombées économiques de la région.

Le CDIEL est composé des représentants du Centre local de développement (CLD), de Développement économique Canada, d'Emploi-Québec, du Collège Montmorency, de Laval Technopole, du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et du Conseil national de recherches Canada. Depuis avril 2004, le CDIEL a retenu les services du Groupe SECOR dans le but d'élaborer une stratégie régionale d'innovation et un plan d'implantation pour les entreprises du secteur métallurgique. Ce projet dont le coût total s'élève à 147 278 \$ sera réalisé sur six mois. Il est financé par le MDERR, DEC, Emploi-Québec, Laval Technopole, CNRC.

Compte tenu de l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie de la région, une entente spécifique entre divers intervenants gouvernementaux et la région a été signée, en décembre 2003, dans le but d'optimiser le développement économique de ce secteur par l'innovation et le transfert technologique. Un volet très important de cette entente cible deux objectifs stratégiques :

- doter la région d'un plan stratégique en innovation dans le secteur agroalimentaire;
- soutenir les efforts des membres de la Table de concertation en agroalimentaire de Laval dans la structuration des activités, de manière à mieux percevoir et définir leurs besoins en R-D.

Laval (suite)

Le coût total de l'entente est de 936 000 \$ sur trois ans. Il est financé par le MDERR, le MAPAQ, le MAMSL, le CRD-Laval, le MESS, Laval Technopole, le CLD Laval et l'UPA Laval.

Grâce à cette entente spécifique, la région disposera d'un diagnostic sur l'état de la question et les besoins en R-D dans le secteur agroalimentaire, d'une stratégie d'intervention en R-D et innovation et d'une structure qui favorise les interactions entre le milieu de la recherche et les producteurs agricoles, de manière à les inciter à adopter des pratiques qui privilégient l'innovation.

Pour information sur la stratégie en agroalimentaire, communiquer avec M^{me} Hélène Duval au (450) 686-4343.

Pour information sur le CDIEL, communiquer avec M. Jean-Marie Pressé au (450) 978-5776.

Mauricie

4

Issue de la scission en 1997 de la grande région Mauricie-Bois-Francs, la région administrative actuelle de la Mauricie compte deux Villes-MRC, Trois-Rivières et Shawinigan, une municipalité locale exerçant certaines compétences de MRC, la Tuque, ainsi que quatre MRC. La Mauricie couvre près de 2,6 % du territoire québécois, soit 39 706 km².

La Mauricie bénéficie d'une structure économique diversifiée malgré une forte concentration des emplois dans les industries du bois et des pâtes et papiers. Traditionnellement orientée vers des secteurs d'activité de niveau technologique peu élevé, l'économie régionale amorce graduellement un virage vers des secteurs liés aux nouveaux courants d'innovations technologiques notamment l'énergie et l'environnement. Diverses actions viennent appuyer sa démarche.

Grâce à la collaboration financière du MDERR (alors ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie) et du Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM), la Technopole Vallée du Saint-Maurice (TVSM), un des organismes de la région contribuant à la diversification industrielle de la Mauricie, a réalisé en 2001 un Bilan technologique qui a permis d'identifier des pistes d'actions pour chacun des pôles technologiques retenus et pour les secteurs ayant un potentiel de croissance. Ces pôles ont été confirmés dans le cadre du Projet d'action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD). Il s'agit des créneaux suivants :

- papier à valeur ajoutée et technologies associées;
- technologies de transformation des métaux;
- hydrogène et électrotechnologies;
- meuble;
- bioprocédés industriels.

Toujours en 2001, le MDERR (alors ministère de l'Industrie et du Commerce), de concert avec les intervenants économiques de la région, présentait un Plan de diversification industrielle. Ce plan avait pour but de consolider les secteurs traditionnels de la Mauricie et de soutenir l'émergence de nouveaux secteurs industriels. L'année suivante, la Mauricie était retenue par le MDERR pour un projet pilote d'Observatoire sur le système régional d'innovation. Cet observatoire, intégré à la TVSM, allait permettre à la région de se doter d'un outil stratégique d'évaluation en matière d'innovation. La première production de l'observatoire sera le portrait sectoriel du meuble.

Dans le secteur des pâtes et papiers, l'aménagement du Centre intégré des pâtes et papiers (CIPP) récemment confirmé, permettra de réunir sous un même toit, le Centre spécialisé en pâtes et papiers du Cégep de Trois-Rivières et le Centre de recherche en pâtes et papiers de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Cette nouvelle structure facilitera le regroupement des activités d'enseignement, de recherche et de développement dans le domaine des pâtes et papiers. Ce projet de 80 M\$ est financé par le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral, l'UQTR, le Cégep de Trois-Rivières et l'industrie papetière.

En 2003, la Mauricie a été choisie comme région pilote pour la mise en œuvre d'un Plan d'innovation dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada. La TVSM s'occupera de sa mise en œuvre. Le MDERR fait partie du comité de pilotage et en assure la co-présidence.

Enfin, l'UQTR est à préparer un plan de développement dans le domaine de la recherche dont l'hydrogène et l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) sont les principaux éléments.

Pour information, communiquer avec M. Jean-Denis Leduc, représentant Enseignement supérieur, recherche et développement à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie au (819) 691-4969.

Montréal

16

La Montréal connaît une période de restructuration importante. Ce territoire de 1,3 million d'habitants se découpe en trois secteurs géographiques, chacun sous la gouverne d'une nouvelle entité responsable du développement socio-économique : les conférences régionales des élus (CRÉ). De plus, une portion significative du territoire regroupant environ 30 % de sa population fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), laquelle influencera les choix stratégiques de développement de la région par le biais de son schéma d'aménagement et de la vision qui le sous-tend. La mise en place par la CMM d'une Table métropolitaine d'innovation aura certainement des répercussions sur le système d'innovation de la Montréal.

La Montréal compte 15 MRC et environ 200 municipalités. La population est appelée à croître d'environ 9 % d'ici 20 ans¹. Bien que la région génère près du tiers des revenus d'exploitation agricole du Québec, la Montréal est fortement industrialisée et son activité économique est diversifiée.

On reconnaît trois pôles technologiques principaux en Montréal : l'aérospatiale, l'agroalimentaire et les sciences de l'énergie. Par ailleurs, la démarche ACCORD visant à identifier des créneaux d'excellence reflète davantage la diversité du système productif montréalais : bioalimentaire; transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés; fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques; technologies avancées de matériel de transport terrestre; fabrication à valeur ajoutée en aéronautique et cinéma.

La Montréal est bien pourvue en ressources scientifiques et technologiques. L'on y retrouve de nombreux centres de recherche (provinciaux et fédéraux), quatre centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) de même qu'un pôle universitaire logeant des fonctions d'enseignement et de recherche de trois universités : Université de Montréal, UQAM et Université de Sherbrooke. Ces ressources combinées à l'important effort de R-D industrielle (451,2 M\$ pour 652 établissements actifs en R-D en 2000), font en sorte que la Montréal se positionne très bien à l'échelle du Québec en termes de R-D et d'acquisition de technologies (2 128,7 M\$ en 2002).

De nombreuses initiatives et certains organismes, tel Valotech², contribuent à dynamiser l'innovation dans la région. Notons la création récente d'un centre collégial de transfert technologique en écologie industrielle, le développement de la Cité des biotechnologies agroalimentaires, vétérinaires et agroenvironnementales et le projet d'infrastructure pour le Centre de recherche sur les grains (CÉROM).

Le MDERR s'est associé à Emploi-Québec, à Développement économique Longueuil, au CRD-Montréal et à l'Université de Sherbrooke pour le financement, au coût de 268 000 \$ sur dix-huit mois, d'un Bilan scientifique et technologique présentement en voie de réalisation. Le Bilan a pour but de positionner la Montréal de manière à ce qu'elle tire parti du nouveau cadre territorial et de doter la région d'un plan d'action par filière stratégique. Les résultats de cette démarche mobilisatrice seront connus à l'automne 2004, moment où les acteurs régionaux auront à revoir leurs choix de développement et la place qu'ils entendent faire à l'innovation et au système qui la sous-tend.

Pour information, communiquer avec Valotech au (450) 651-9040.

¹ Institut de la statistique du Québec.

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/demographie/pers_demo/pers_demo16.htm

² www.valotech.org.

Montréal

6

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la Ville de Montréal regroupe les 28 anciennes municipalités de l'île et l'ancienne Ville de Montréal. Elle compte désormais 1,8 millions d'habitants. Cet espace territorial est un élément moteur du système d'innovation québécois par le biais notamment de quatre universités avec leurs écoles affiliées et centres hospitaliers universitaires, douze cégeps, plus de 300 centres de recherche, deux centres de liaison et de transfert, trois centres collégiaux de transfert technologique, plusieurs consortiums de recherche et de transfert technologique et de nombreux centres et laboratoires de recherche privés.

Montréal se classe parmi les 26 premières grandes métropoles d'Amérique du Nord en matière de recherche et développement. Avec une économie très diversifiée, les principaux intervenants en matière de développement économique ont choisi 15 grappes dans les industries de la haute technologie, afin de positionner Montréal parmi les cinq leaders mondiaux. Il s'agit notamment de secteurs de l'aéronautique, des biopharmaceutiques, des sciences de la vie, des technologies de l'information, des télécommunications, etc.

La forte concentration des intervenants de l'économie du savoir et la multiplicité des structures administratives sur un même territoire sont des facteurs qui peuvent ralentir l'adoption et l'implantation d'une stratégie globale en matière d'innovation. En fait, il n'y a pas encore de responsable de la concertation des divers acteurs engagés en innovation à Montréal. Cette concertation s'exerce tout de même, de manière sectorielle, dans une perspective métropolitaine ou par grands projets. C'est notamment le cas des projets adoptés lors du Sommet de Montréal en juin 2002. Les participants à ce Sommet ont lancé plusieurs chantiers, dont celui de *Montréal, île du savoir* et celui du Complexe des nanotechnologies, pour lesquels le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM) coordonne les activités.

Pour répondre aux besoins locaux d'optimisation de retombées économiques par l'innovation, certaines initiatives ont vu le jour autour des quelques organisations de promotion économique et sur une base territoriale.

Ainsi, dans l'ouest de l'île le Conseil de développement d'affaires du West Island anime une table des partenaires en développement économique. À la suite d'une enquête effectuée auprès des PME de l'Ouest de Montréal, où il a été constaté que 249 PME sur 437 faisaient peu de R-D, le Conseil a créé un *comité innovation*. Ce comité propose donc de procéder à l'évaluation de l'état de l'innovation, de mener des activités d'animation et de formation et, enfin, de proposer des stratégies de financement pour la R-D dans les PME. Cette démarche vise les objectifs suivants :

- développer un plan d'action pour promouvoir et encourager la recherche et l'innovation au sein des entreprises;
- doter les intervenants du territoire (publics et privés) d'une vision intégrée de gestion de la R-D dans les PME, de manière à rehausser la réussite des projets d'innovation;
- favoriser le transfert des connaissances entre les entreprises performantes et moins performantes en R-D.

Cette étude évaluée à 98 150 \$ s'échelonne sur six mois. Elle est financée par le MDERR, le Conseil de développement d'affaires du West Island et Développement économique Canada.

Pour information sur le comité innovation, communiquer avec M. Georges Nydam au (514) 694-8600, poste 222.

Montréal (suite)

Dans l'est de l'île, la « *Table Innov Est* » regroupant différents partenaires en développement économique a été mise sur pied au début de 2003. Elle a entrepris une démarche de concertation dans le but de favoriser l'innovation dans les entreprises de l'Est de Montréal où se retrouve le tiers des entreprises montréalaises. Plus de 90 % d'entre elles sont des PME (50 employés et moins) et la moitié sont manufacturières. Les domaines d'activité portent principalement sur la métallurgie, la plasturgie, la pétrochimie, le bioalimentaire, le meuble, l'imprimerie-édition et le textile.

Pour répondre au besoin de concertation pour promouvoir l'innovation auprès des PME dans l'Est de Montréal, les participants à la « *Table Innov Est* » ont présenté un projet structurant d'intervention et d'animation visant à doter l'Est de Montréal d'un levier (*Groupe Innov Est*) et d'une stratégie d'action pour faire émerger une culture de l'innovation auprès des entreprises et des intervenants économiques du territoire.

Pour information sur Innov Est, communiquer avec M. Daniel Desrochers au (514) 337-3001, poste 32.

Nord-du-Québec

7

Pour la région Nord-du-Québec, les 39 700 habitants sont répartis dans trois communautés (jamésienne, inuite et crie) avec chacune leurs mécanismes de développement : une Conférence régionale des élus (CRÉ) est instituée pour le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui des villes de Chapais, de Chibougamau, de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami alors que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale crie agissent à titre de CRE pour leur communauté respective.

Sur le plan économique, la région Nord-du-Québec, particulièrement la Jamésie, est reconnue pour ses ressources naturelles, l'exploitation hydroélectrique et l'importance de ses ressources minérales. L'économie des communautés crie et inuite est axée davantage sur les services.

Adoptée en 2001, la *Politique de développement du Nord-du-Québec* constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie l'action gouvernementale et trois principes la sous-tendent :

- le développement du Nord passe par une approche de développement durable;
- la responsabilisation des habitants du territoire face à leur développement;
- la reconnaissance et l'intégration des particularités du Nord-du-Québec dans les interventions de l'État québécois.

Trois orientations canalisent l'action :

- favoriser des partenariats ciblés et adaptés aux spécificités de la population du Nord-du-Québec;
- accroître la capacité de prise en charge du développement de la région sur les plans économique, social et culturel;
- intégrer les particularités régionales dans toutes les dimensions de la gouverne de l'État.

L'emploi se retrouve principalement dans le secteur tertiaire et dans des établissements de faible technologie. Dans le domaine manufacturier, les plus grands employeurs œuvrent dans le secteur du bois de sciage et des copeaux de bois. Le Nord-du-Québec se positionne bien pour la proportion d'emplois manufacturiers attribuables aux exportations et pour son niveau d'investissements en machines et équipement et en formation continue. Il doit toutefois accroître ses efforts au niveau de l'investissement industriel de R-D.

Dans le cadre du *Plan stratégique de développement 2002-2007*, les Jamésiens entendent stimuler les interactions entre les éléments du système d'innovation (enseignement, recherche, développement, financement, veille) gravitant autour de l'entreprise.

Une stratégie d'animation du milieu orientée sur la culture de l'innovation est en émergence sous la responsabilité de la direction régionale du MDERR en collaboration avec la Direction de la valorisation et du transfert.

Outaouais

7

La région de l'Outaouais compte 328 450 habitants (2002), soit 4,4 % de la population du Québec. C'est l'une des régions qui connaît la plus forte croissance démographique au Québec. Sa superficie est de 34 103 km². Elle est composée de quatre MRC et de la nouvelle Ville de Gatineau. Cette dernière, née le 1^{er} janvier 2002 de la fusion des villes d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers, représente 1 % du territoire mais rassemble 71 % de la population régionale. L'autre partie du territoire est rurale et a une vocation essentiellement touristique, forestière, agricole et de villégiature.

L'économie régionale est concentrée dans le secteur tertiaire. Celui-ci représente 85,5 % des emplois, et ce, principalement en raison de la présence de l'administration publique, en particulier l'administration fédérale.

Depuis quelques années, la région s'est engagée dans un processus de diversification de son économie en misant sur l'économie du savoir, notamment dans les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications.

Actuellement, l'Outaouais cherche à créer les conditions favorables à l'élaboration d'une stratégie en matière d'innovation pour développer, compléter et renforcer le système régional. Plusieurs actions vont en ce sens : étude de F.M. Consult, produite en mai 2002, qui trace le portrait technologique régional et identifie les pistes de développement et une démarche pour atteindre le plein potentiel de ce secteur dans l'Outaouais; démarche régionale ACCORD et identification de créneaux; consultations publiques de la Commission des choix stratégiques de la Ville de Gatineau; consultation sur la Stratégie d'innovation du Canada; Forum sur l'enseignement supérieur et la recherche en Outaouais, tenu au printemps 2003, au terme duquel les participants ont demandé au gouvernement du Québec d'assurer le développement accéléré des activités de R-D, d'innovation et de transfert technologique des institutions d'enseignement supérieur en Outaouais.

Précisons que le Forum sur l'enseignement supérieur et la recherche en Outaouais a été organisé et mené conjointement par l'Université du Québec en Outaouais, le Cégep de l'Outaouais et le Collège Heritage. Ces institutions ont investi 42 000 \$ dans le projet tandis que les autres partenaires, CRD Outaouais, Société de diversification économique de l'Outaouais (SDÉO), MDERR, MEQ Outaouais et CLD de la région y ont consacré 135 000 \$. À la suite de ce Forum, des pourparlers ont été entrepris afin de mettre sur pied une Table de concertation sur l'innovation en Outaouais pour voir à l'implantation d'une stratégie en matière d'innovation.

Enfin, signalons que le développement économique et le système d'innovation de l'Outaouais ne peuvent être traités en faisant abstraction de la région d'Ottawa. Ces dernières années, Ottawa a connu une forte croissance dans des secteurs de la technologie de pointe (télécommunications, photonique, micro-électronique, logiciels et sciences de la vie). Parmi les facteurs qui ont favorisé cette croissance, notons la présence de deux grandes universités (Ottawa et Carleton), de 33 centres de recherche fédéraux employant plus de 7 000 spécialistes, de plus de 42 % des activités de R-D intra-muros du gouvernement fédéral au Canada (soit 885 M\$ sur 2 103 M\$ en 2001), des centres de recherche de grandes entreprises privées et un nombre important de petites et moyennes entreprises technologiques.

Pour information sur l'évolution du dossier, communiquer avec M. Denis Dugal au (819) 772-3038.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

2

Sur le plan de l'organisation du territoire, à la suite de la réorganisation municipale au Saguenay, la région compte maintenant 49 municipalités réparties en quatre municipalités régionales de comté. On évaluait à 281 675 habitants la population de la région en 2002, soit 3,8 % de la population du Québec. La population régionale, en augmentation jusqu'en 1991, diminue depuis ce temps.

Au cours des dernières années, la région a consenti des efforts notables afin de diversifier son économie et l'orienter vers une production à plus grande valeur ajoutée. On remarque aussi une croissance dans le nombre d'établissements actifs en R-D entre 1995 et 2000 (55 versus 91).

On peut constater que le maillage se développe entre la grande entreprise, les petites et moyennes entreprises (PME), le monde de l'éducation et de la recherche, particulièrement dans les domaines de l'aluminium, du bois et de l'agroalimentaire. Ce partenariat permet l'échange d'expertises et favorise ainsi le développement des entreprises. De plus, la présence de partenaires offrant un soutien professionnel et financier, par exemple les Centres locaux de développement (CLD), constitue des occasions d'appui adapté aux besoins des entreprises.

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean a mis à profit sa capacité d'innovation et son dynamisme dans le développement d'une culture entrepreneuriale principalement orientée vers les services. Dans le secteur manufacturier, cette culture s'est particulièrement exprimée avec la mise sur pied de PME performantes en marge de la grande entreprise.

Les secteurs forts de l'économie régionale sont le bois, l'aluminium, l'agroalimentaire et le tourisme. Les mines et la nouvelle économie sont aussi des secteurs dont le potentiel paraît prometteur.

Les intervenants régionaux s'intéressent depuis plusieurs années au développement d'une stratégie d'innovation. Déjà en 1985 la région dressait un premier bilan des activités scientifiques et technologiques. En 1995, le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) traçait un portrait de la recherche et un profil des entreprises manufacturières innovantes. Ce portrait a été actualisé en 2002¹.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte de nombreuses unités de recherche et l'Université du Québec à Chicoutimi y joue un rôle prépondérant. En mars 2004, le CRCD mettait sur pied un groupe de travail dont le mandat consiste à faire un portrait et à définir une stratégie pour la recherche dans la région. Le MDERR, Développement économique Canada et le Centre de haute technologie du Saguenay–Lac-Saint-Jean financent ce projet de 165 570 \$ auquel participent les principaux intervenants du milieu régional de la recherche. L'étude doit être complétée à l'automne 2004 et se poursuivra en 2005 avec l'ajout d'une stratégie d'innovation qui incorporera les résultats des travaux reliés au projet ACCORD.

Pour information sur le portrait de la recherche, communiquer avec M. Alain Belley de la Conférence régionale des élus (CRÉ) au (418) 577-2101, poste 230 ou M. Bruno Minier du Centre de haute technologie au (418) 695-3132.

¹ Étude sur l'innovation dans les entreprises manufacturières du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Acronymes

ACCORD :	Accord concerté de coopération régionale de développement
ADRIQ :	Association de la recherche industrielle du Québec
ARQ :	Association des régions du Québec
CADT :	Centre d'aide au développement technologique
CATE :	Centre d'aide technologique aux entreprises
CCIQM :	Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
CCTT :	Centre collégial de transfert technologique
CDCQ :	Centre de développement des composites du Québec
CDIEL :	Comité directeur innovation en entreprise de Laval
CÉPROCQ :	Centre d'études des procédés chimiques du Québec
CÉROM :	Centre de recherche sur les grains
CIMEQ :	Centre d'innovation en microélectronique du Québec
CLD :	Centre local de développement
CMM :	Communauté métropolitaine de Montréal
CNRC :	Conseil national de recherches Canada
CORPEX :	Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord
QORDA :	Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium
CRAM :	Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel
CRCD :	Conseil régional de concertation et de développement
CRCDQ :	Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec
CRDIM :	Conseil régional de développement de l'Île de Montréal
CRDM :	Conseil régional de développement de la Mauricie
CRÉ :	Conférence régionale des élus
CRD :	Conseil régional de développement
CRDL :	Conseil régional de développement Laurentides
CRDAT :	Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
CST :	Conseil de la science et de la technologie
DEC :	Développement économique Canada
DRH :	Direction des ressources humaines
DVT :	Direction de la valorisation et du transfert
ÉTS :	École de technologie supérieure
FCI :	Fondation canadienne pour l'innovation
GATE :	Groupe pour l'avancement technologique de l'Estrie
GATIQ :	Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec
ITAQ :	Institut du transport avancé du Québec
MAMSL :	Ministère des affaires municipales Saint-Laurent
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MESS :	Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale
MDERR :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
RAIL :	Réseau pour l'avancement de l'innovation dans Lanaudière
RIDE :	Réseau d'innovation et de développement économique
RITÉ :	Réseau d'innovation en transport écologique
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
SDÉO :	Société de développement économique de l'Outaouais
SPÉQM :	Société de promotion économique du Québec métropolitain
UPA :	Union des producteurs agricoles
UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM :	Université du Québec à Montréal
UQAT :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQAR :	Université du Québec à Rimouski
SGF :	Société générale de financement
STAT :	Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue
TVSM :	Technopole Vallée du Saint-Maurice

Régions par code de région administrative

	RÉGIONS ET TERRITOIRE	PAGE
1	Bas-Saint-Laurent	11
2	Saguenay—Lac-Saint-Jean	43
3	Capitale-Nationale	13
4	Mauricie	33
5	Estrie	23
6	Montréal	37
7	Outaouais	41
8	Abitibi-Témiscamingue	9
9	Côte-Nord	21
10	Nord-du-Québec	39
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	25
12	Chaudière-Appalaches	17
13	Laval	31
14	Lanaudière	27
15	Laurentides	29
16	Montérégie	35
17	Centre-du-Québec	15
	Communauté métropolitaine de Montréal	19